

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2100 :

Programmation 2025 du Contrat de ville - Vote de subventions

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

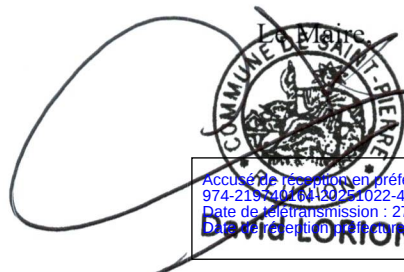
ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Accusé de réception en préfecture
974-213 (M) du 27/10/2025-1022-42-2100-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de certification : 27/10/2025
David LORION

Affaire n°42/2100 : Programmation 2025 du Contrat de ville - Vote de subventions.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre s'est engagée dans l'élaboration du Contrat de ville 2015-2022, conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Dans le cadre de cette démarche, un accord cadre a été signé le 29 juin 2015 et validé le 16 décembre 2015. Cet accord a été complété par un protocole d'engagements renforcés et réciproques, lequel a permis de prolonger le Contrat de Ville.

Un comité de pilotage sur la programmation 2025 du Contrat De Ville s'est déroulé le 21 Mai 2025 et a retenu le principe d'une participation au financement de diverses actions menées au sein des quartiers prioritaires de la ville.

Ces actions s'articulent autour des 4 piliers de La Politique de la Ville :

- Cohésion Sociale/éducation
- Cadre de vie, renouvellement urbain
- Développement Économique et Emploi
- Valeurs de la république et Citoyenneté

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les porteurs suivants sollicitent l'attribution d'une subvention.

*** Cohésion sociale/Education**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Culturelle et Educative de la Ravine des Cabris (ACERC)	Sauvegarde des traditions et transmission	-	4000.00
Artist'Fusion Fonker	Les grandes figures de la Ravine des Cabris	-	1000.00
Cercle des nageurs Saint-Pierrois	Apprentissage de la natation	-	2000.00
Association EOIE	Koman i lé ?	-	3000.00
Association des Familles et Amis de la Mer 974 « Association Fam974 »	Ado en cuisine	-	2400.00
	Les mercredis gadiam	-	1960.00
	Famille d'abord	-	5000.00
Main dans la main	Activités culturelles, sportives et jeu lointan	-	5000.00
Office des sports et temps libre (OSTL)	Ateliers à tout âge et autonomie numérique	-	1500.00
	Activités Centre Social Socioculturel	-	5000.00

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251022-42-2100-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

Office Central de la Coopération à l'Ecole	Projets REP+ Terre Sainte	8000.00	2000.00
	Projets REP Ligne des Bambous	-	1800.00
Fédération Musicale de la Réunion	Orchestre à l'école		15 000.00
KAZ'ASUN	Projets REP+ Henri Matisse Ateliers jeux mathématiques	-	2000.00
Tambours Catoi	Initiation tambours	-	2000.00
TOTAL PILIER		8 000.00	53 660.00

***Développement économique, emploi et insertion**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Dynamique Animation Partagée 432 (ADAP432)	Le Mahavel Artizana+	-	2300.00
Cœur de récré	Sérious Game pour les quartiers. Insertion par la conception et l'animation	8000.00	4000.00
TOTAL PILIER		8000.00	6300.00

*** Valeurs de la République et Citoyenneté**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
KAZ'ASUN	City Raid	-	5400.00
	Jeu la Kour Condé et esplanade de jeu Ravine Blanche	-	6200.00
Office des sports et temps libre (OSTL)	Dire le monde : atelier de discussion et d'échanges	-	1500.00
TOTAL PILIER		-	13 100.00

*** Cadre de vie**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Maison Familiale et rurale (MFR)	Mets du vert dans et pour ton quartier	-	4018.00

TOTAL GENERAL	ANCT	VILLE
	16 000.00	77 078.00

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 028 65748 16 RE25000074

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux porteurs de projets ci-dessus mentionnés
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




David LORION